

Offre d'emploi

ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS BESOINS AU PRIMAIRE

Adaptation scolaire

Anglais

- Dès que possible, et ce, jusqu'au 6 janvier 2026, avec possibilité de prolongation
 - Saint-François-Xavier (L'Islet) +/− 87,80%
 - Saint-Cyrille (Saint-Cyrille)
 - Jeanne-De Chantal (L'Islet)
 - À compter du 23 janvier, et ce, jusqu'au 23 juin 2026 - Anglais intensif
 - Saint-Nicolas (Montmagny) +/− 100,00%

Éducation physique

- Dès que possible, et ce, jusqu'au 23 juin 2026
 - Des Hauts-Sommets (Sainte-Perpétue) +/- 100,00%
 - Saint-Marcel (Saint-Marcel)
 - À compter du 5 janvier, et ce, jusqu'au 27 février 2026
 - La Marelle (Beaumont) +/- 100,00%

Primaire (remplacements immédiats)

- Dès que possible, et ce, jusqu'au 23 juin 2026
 - De la Colline (Saint-Paul) +/- 75,23%
 - Ste-Apolline (Sainte-Apolline)
 - Chanoine-Ferland (Saint-Fabien)
 - Dès que possible, et ce, jusqu'au 9 janvier 2026, avec possibilité de prolongation
 - Belle-Vue (Armagh) +/- 100,00%

Primaire (remplacements à venir)

- À compter du 5 janvier, et ce, jusqu'au 24 avril 2026, avec possibilité de prolongation
 - Aux Quatre-Vents (Saint-Malachie) +/- 100,00%

- À compter du 23 janvier, et ce, jusqu'au 23 juin 2026
 - Provencher (Saint-Anselme) - 5e année +/- 100,00%

Tâches principales :

- Préparer et dispenser des cours ;
- Collaborer avec les autres enseignantes et enseignants et les professionnelles ou professionnels de l'école ainsi que les autres catégories de personnel ;
- Organiser et superviser des activités étudiantes et y participer ;
- Assumer les responsabilités d'encadrement auprès des élèves ;
- Évaluer le rendement et le progrès des élèves ;
- Participer aux réunions en relation avec son travail ;
- S'acquitter d'autres fonctions qui peuvent normalement être attribuées à du personnel enseignant.

Exigences et compétences :

- Baccalauréat en enseignement selon le poste ou en voie d'obtention ;
- Compétences en lien avec les technologies ;
- Habiléts de communication et de coopération ;
- Aptitudes à développer une relation maître-élève positive et à assurer une saine gestion de classe.

Enseignants non légalement qualifiés :

- Détenir un grade universitaire de 1er cycle sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de 3 ans dans un champ de spécialisation approprié.
- Avoir acquis une année d'expérience éducative (en enseignement, en animation, en formation ou en encadrement, et ce au cours des 5 dernières années)

Traitemet annuel :

- Selon la convention collective en vigueur

Les personnes qui désirent participer à ce concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae ainsi que leur relevé de notes (non officiel), à l'attention de :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Télécopieur : 418 241-5961
Courrier électronique : macarriere@csscotesud.gouv.qc.ca

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du Centre de services scolaire au csscotesud.gouv.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.